

M. le Président,

Lors de la session de l'Assemblée générale le printemps dernier, il est apparu à l'évidence que certains d'entre nous n'étaient pas encore convaincus de la nécessité d'entreprendre des réformes. Pour ma part, je n'ai constaté ni recul marqué de la rhétorique ni grand progrès sur la voie du pragmatisme et de la recherche du consensus. Les seules exceptions - qui auraient dû être la règle - auront été les décisions prises par consensus sur la lutte contre le terrorisme et l'amélioration de la situation en Afrique. Mais même là, ce n'était guère qu'un début.

Je serais très heureux de pouvoir affirmer que nous avons déjà renouvelé notre engagement envers les buts fondamentaux de la Charte et revitalisé l'Organisation. On ne saurait s'attendre à un tel résultat en un an. Mais cette période est assez longue pour que des progrès puissent être accomplis. Nous avons au contraire aggravé la menace de faillite financière qui pèse sur l'Organisation et nous avons fait planer de nouveaux doutes sur sa pertinence.

Deux types de réformes, financières et politiques, s'imposent. La présente session entamera ses travaux par l'examen du rapport du Groupe d'experts de haut niveau sur l'administration et les finances de l'Organisation. Les 18 membres du Groupe ont droit à notre profonde gratitude.

Le Canada pourrait trouver à redire à certaines des recommandations du Groupe. Mais l'heure n'est pas aux débats stériles. Les recommandations qu'il nous a soumises devraient être adoptées sans modification et mises en oeuvre dans les meilleurs délais. Elles renforceraient les importantes mesures de réforme financière déjà prises par le Secrétaire général. Le domaine crucial qui doit faire l'objet d'un examen plus approfondi - à savoir le processus de planification et de préparation du budget - est éminemment controversé. De toute évidence, des divergences existent entre nous, mais il nous faut trouver un terrain d'entente, sans quoi tout le processus de réforme sera compromis. Notre acceptation, ou notre rejet, du rapport du Groupe des 18 constituera la pierre de touche de notre détermination à redonner à l'Organisation la capacité de s'acquitter de son mandat.

Nos budgets sont gonflés par une foule de programmes dépassés et mal conçus. Une révision en profondeur libérerait des ressources que nous pourrions consacrer à des besoins relativement négligés depuis longtemps. C'est le cas d'importants volets du développement, en particulier la promotion de la femme et la promotion des droits de la personne en général.